

# SI D'EXPLOITATION DES CHAMPS CAPTANTS D'ASNIERES SUR OISE

## **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable**

### **Exercice 2013**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice  
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

[Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.](#)

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs  
peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## Table des matières

Caractérisation technique du service.....	3
Présentation du territoire desservi.....	3
Mode de gestion du service.....	4
Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
Nombre d'abonnés.....	4
Eaux brutes.....	6
Prélèvement sur les ressources en eau.....	6
Eaux traitées.....	7
Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2013.....	7
Production.....	7
Volumes vendus au cours de l'exercice.....	9
Autres volumes.....	9
Volume consommé autorisé.....	9
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	10
Tarifification de l'eau et recettes du service.....	11
Modalités de tarification.....	11
Facture d'eau type (D102.0).....	12
Recettes.....	13
Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	14
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux.....	15
Définition jusqu'en 2012 (P103.2A).....	15
Définition à partir de 2013 (P103.2B).....	15
Indicateurs de performance du réseau.....	16
Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	16
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	16
Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	16
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	17
Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	17
Financement des investissements.....	18
Montants financiers.....	18
État de la dette du service.....	18
Amortissements.....	18
Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service.....	19
Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	19
Tableau récapitulatif des indicateurs.....	20

## Caractérisation technique du service

### Présentation du territoire desservi

Le service de production et transport est géré au niveau intercommunal

Nom de la collectivité : SIECCAO

Bureau en 2013 et 2014 :

2013		2014
Claude KRIEGUER	Président	Claude KRIEGUER
Gilbert CATALETTE	Vice-président	Alain SABATIER
Christophe VAN DER LINDEN	Vice-président	Dominique KUDLA
Geneviève EULLER	Secrétaire	Geneviève EULLER
Philippe ESPERCIEUX	Délégué titulaire	Lucienne GUEDON
Henri POIRIER	Délégué titulaire	Florence GABRY
Alain SABATIER	Délégué titulaire	Evelyne POIGNON
Dominique KUDLA	Délégué titulaire	Michel BACCHIANI

Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : SIVU (vocation unique)

#### Compétences liées au service :

	Oui	Non	commentaires
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 forages, 3 en réserve
Protection du point de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DUP de 1978 et étude BAC en cours
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stripage, filtration et désinfection
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 réservoirs
Distribution	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	16 communes + vente en gros

#### Territoire desservi :

- Communes adhérentes au service : ASNIERES-SUR-OISE, CHAUMONTEL, COYE-LA-FORET, LA CHAPELLE-EN-SERVAL, LUZARCHES, MORTEFONTAINE, NOISY-SUR-OISE, ORRY-LA-VILLE, PLAILLY, PONTARME, SAINT-WITZ, SEUGY, SURVILLIERS, THIERS-SUR-THEVE, VIARMES, VILLERON

- Vente en gros : SIEG de Persan-Beaumont



Existence d'une CCSPL *Commission Consultative des Services Publics Locaux*  Non  Oui,  
 Existence d'un schéma de distribution  Oui, date d'approbation: .....  Non  
 Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation: selon les communes

## Mode de gestion du service

- Le service est exploité en  régie  
 Régie avec prestataire de service (comme le SICTEUB)  
 Délégation de service public : affermage  
 Délégation de service public : concession

Nature du contrat de DSP :

Nom du délégataire	Lyonnaise des Eaux
Date de début de contrat	<b>06 NOVEMBRE 2007</b>
Date de fin de contrat initial	17 octobre 2019
Nombre d'avenants et nature des avenants	<b>N°1 pour la sectorisation, N°2 pour le débitmètre de la RN 17 en 2012</b>
Nature exacte de la mission du délégataire	<b>DSP Eau potable (sans distribution)</b>

<b>Gestion du service</b>	campagne de mesures (débit, pression), fonctionnement, surveillance et entretien des installations, recherche des fuites, relève des compteurs
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des espaces verts, des forages, des installations de télésurveillance, des installations électriques, des ouvrages de traitement, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, des vannes, du génie civil, matériels tournants hydrauliques et d'exhaure
<b>Renouvellement</b>	des canalisations <20m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des installations de télésurveillance, des installations électriques, des ouvrages de traitement, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, des vannes, matériels tournants hydrauliques et d'exhaure

## Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considéré comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **38 555** habitants au 31/12/2010 chiffre INSEE publié en 2013

Ce chiffre doit être consolidé avec le nombre d'habitants desservis par le SIEG et profitant de la vente en gros : 7 200 habitants.

**Le SIECCAO dessert plus de 45 000 habitants avec les communes déléguées et les communes conventionnées.**

## Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **13 569** abonnés au 31/12/2013 (14 776 au 31/12/2012).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2012	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2013	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2013	Nombre total d'abonnés au 31/12/2013	Variation en %
ASNIERES-SUR-OISE	1 014	1 010	5	1 015	0,10
CHAUMONTEL	1 317	1292	19	1 311	-0,5
COYE-LA-FORET	1 550	1 562	2	1 564	0,90
LA CHAPELLE-EN-SERVAL	1 064	1 071	1	1 072	0,85
LUZARCHES	1 569	1 561	7	1 568	-0,06
MORTEFONTAINE	289	288	3	291	0,69
NOISY-SUR-OISE	271	273	1	274	1,11
ORRY-LA-VILLE	1 452	1 443	12	1 455	0,21
PLAILLY	696	713	3	716	2,87
PONTARME	313	326	2	328	4,79
SAINT-WITZ	928	932	1	933	0,54
SEUGY	410	411	1	412	0,49
SURVILLIERS	1 190	1 184	10	1 194	0,34
THIERS-SUR-THEVE	445	442	2	444	-0,22
VIARMES	2 038	2 055	8	2 063	1,23
VILLERON	230	234	5	239	3,91
<b>Total</b>	14 776	14 797	82	14 879	0,7%

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **46 abonnés/km** au 31/12/2013.  $14\ 879/325=46$

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **3 habitants/abonné** au 31/12/2013.  $38\ 555/14\ 879$

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de **151 m<sup>3</sup>/abonné** au 31/12/2013.  $2\ 247\ 756/14\ 879$

## Prélèvement sur les ressources en eau

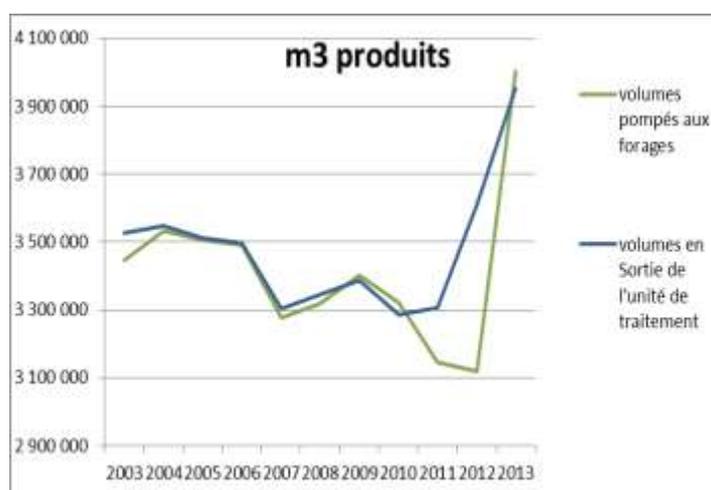
Le service public d'eau potable prélève 4 003 744 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2013 (3 119 648 pour l'exercice 2012).

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100

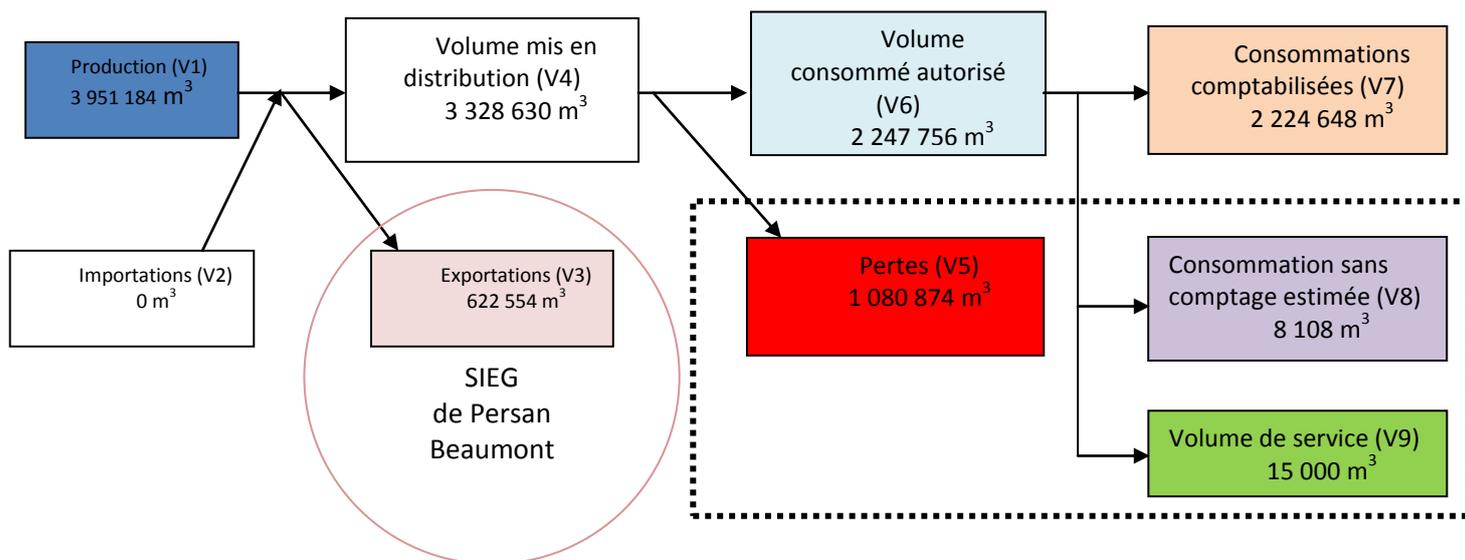
Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume 2010 en m <sup>3</sup>	Volume 2011 en m <sup>3</sup>	Volume 2012 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2013 en m <sup>3</sup>	Variation en %
F1 01277x1009	Souterraine Sénonien Aquifère calcaire	220 m <sup>3</sup> /h	1 127 656	981 596	932 819	1 205 173	29.20 %
F2 01277x1011		220 m <sup>3</sup> /h	902 334	827 437	779 592	914 641	17.32 %
F3 01277x1012		225 m <sup>3</sup> /h	68 843	156 277	555 154	594 494	7.09 %
F4 01277x1013		225 m <sup>3</sup> /h	1 220 932	1 181 614	852 083	1 289 436	51.33 %
F5 ; 9 et 11		0	0	0	0	0	
<b>Total</b>			3 284 523	3 146 924	3 119 648	4 003 744	28.34 %
Volume prélevé -volume produit			35 242	-160 523	-489 265	52 560	

Il y a plus d'eau produite que d'eau pompée en 2011 et 2012, ce qui n'est pas possible. Cette incohérence est toujours en cours d'étude par la Lyonnaise des Eaux.

Ressource	Indice de protection de la ressource exercice 2012	Indice de protection de la ressource exercice 2013	Etude BAC
F1	80 %	80 %	En cours
F2	60% (Achat de la parcelle ZB 36 en cours)	80%	En cours
F3	80%	80%	En cours
F4	80%	80%	En cours
volume pompé	3 119 648	4 003 744	
<b>Total du volume produit</b>	<b>3 608 913 m3</b>	<b>3 951 184</b>	



Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2013

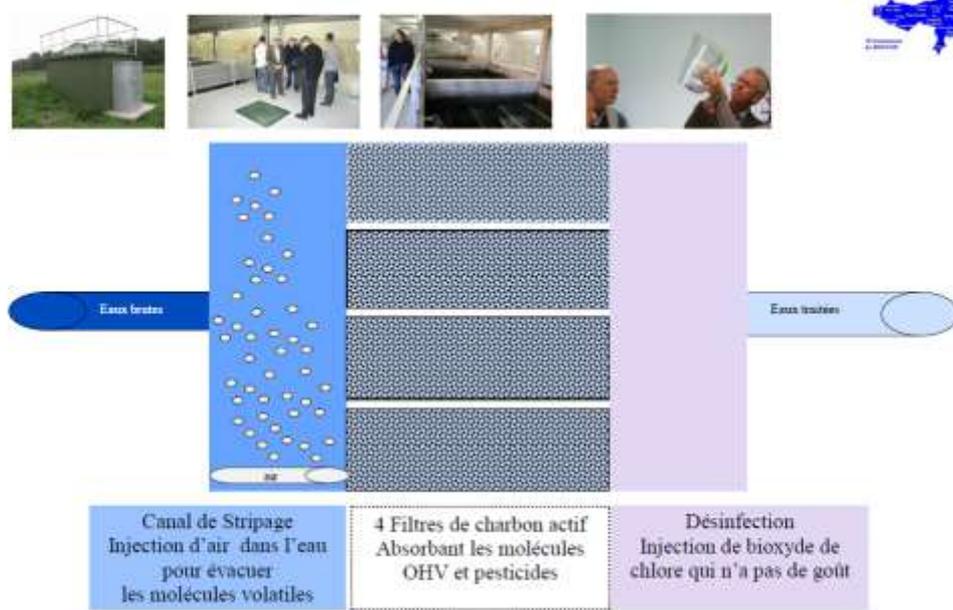


Production

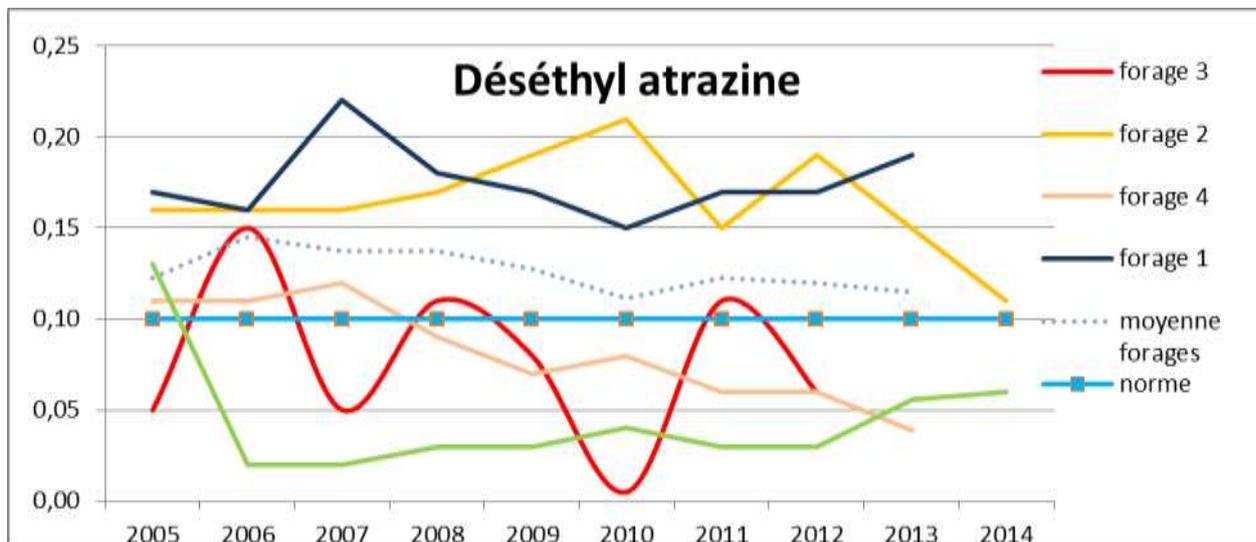
Le service a une unité de traitement.

La mise en service de l'unité de traitement en 2005 est remarquable par la chute des concentrations en OHV et Déséthyl Atrazine entre 2005 et 2006.

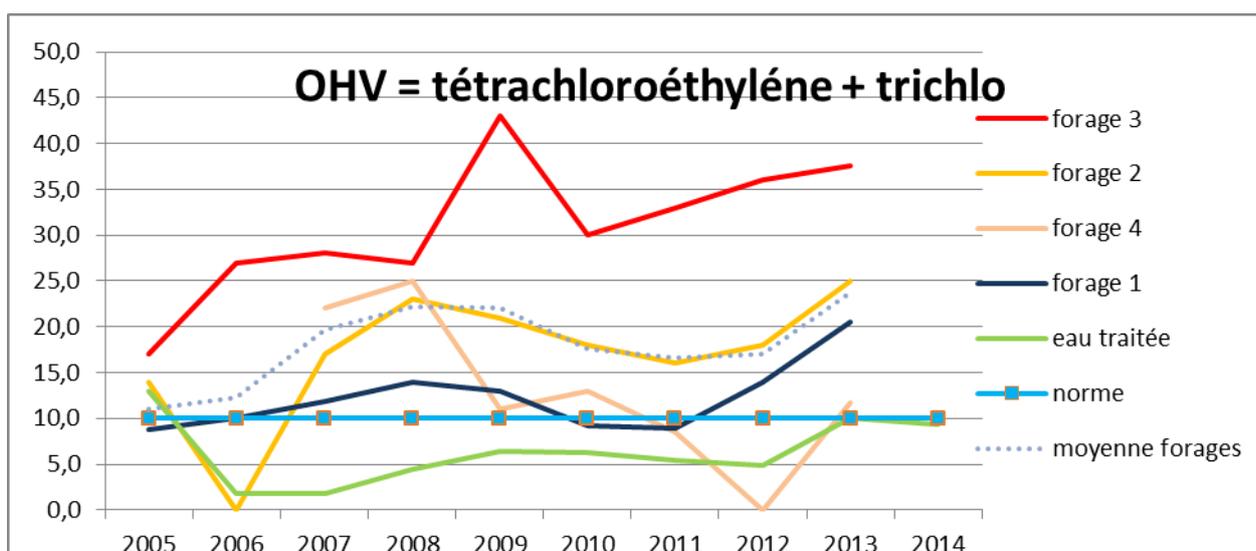
Schéma de fonctionnement de l'unité de traitement du SIECCAO



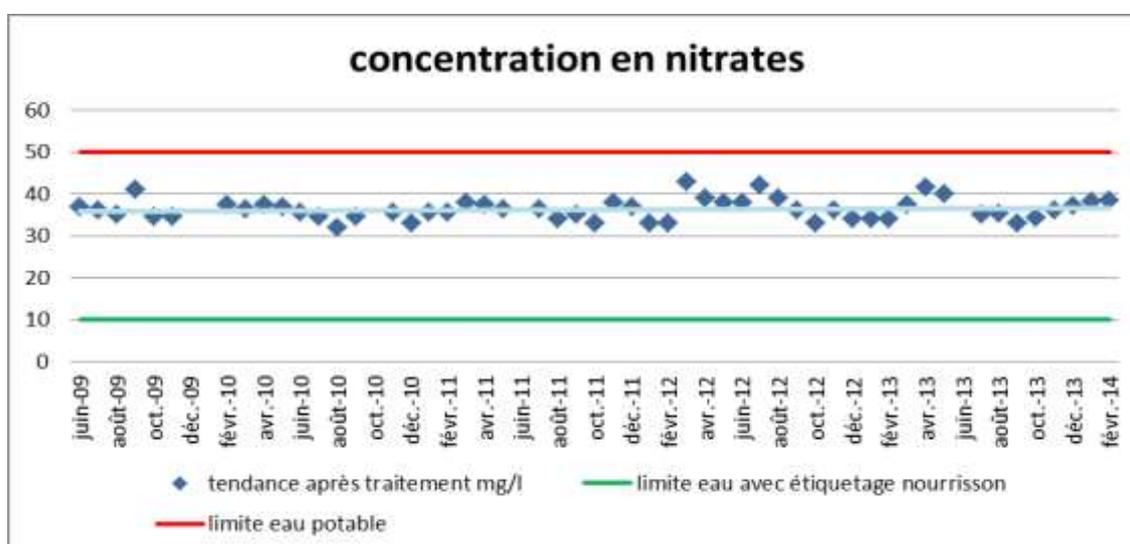
Le suivi des courbes permet de contrôler la bonne exploitation de chaque étape de traitement.



Les concentrations en atrazine et Déséthyl Atrazine (atrazine interdite depuis 2003) baissent.  
A noter le forage 4 est potable sans traitement pour ce paramètre.



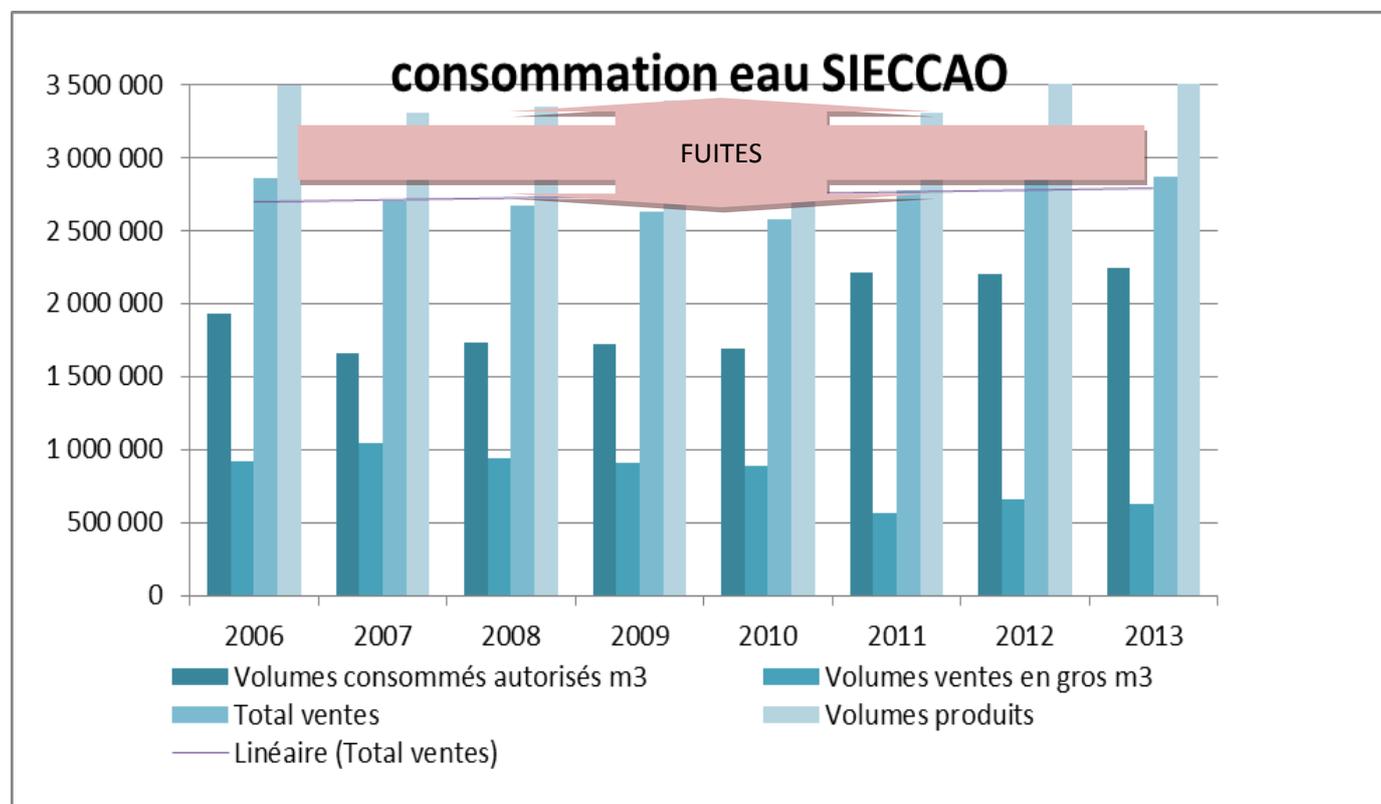
Les concentrations en OHV semblent avoir augmentées dans les eaux brutes en 2013 : Le SIECCAO a lancé une campagne d'analyses et d'étude afin d'étudier l'évolution du panache de pollution.



Pour les nitrates : Les eaux brutes du SIECCAO sont conformes sans traitement mais attention les eaux du SIECCAO servent à diluer l'eau brute du forage de Beaumont ( via une vente en GROS).

## Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2012 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2013 en m <sup>3</sup>	Variation
Total vendu aux abonnés (V <sub>7</sub> )	2 204 638	2 224 648	++
Total vendu au SIEG vente en gros (V <sub>3</sub> )	655 139	622 554	--
	2 859 777	2 847 202	



## Autres volumes

	Exercice 2012 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2013 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V <sub>8</sub> )	9 046	8 108	-10,4%
Volume de service (V <sub>9</sub> )	15 000	15 000	0%

## Volume consommé autorisé

	Exercice 2012 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2013 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V <sub>6</sub> )	1 704 302	2 247 756	31,9%

## Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 325 kilomètres au 31/12/2013 (271 au 31/12/2012) pour les 16 communes. Le linéaire du réseau de canalisation du service public d'eau potable du SIECCAO est de 64 kilomètres au 31/12/2012 (64 au 31/12/2010).

	km	%
Asnières sur Oise	18	5,54
Chaumontel	22	9,23
Coye la foret	22	6,77
la chapelle en serval	15	4,62
Luzarches	36	11,08
Mortefontaine	7	2,15
Noisy	5	1,54
Orry la ville	24	7,38
Plailly	16	4,92
Pontarmé	5	1,54
Saint Witz	24	7,08
Seugy	5	1,54
Survilliers	13	4,00
Thiers sur Thève	9	2,77
Viarmes	28	8,62
Villeron	4	1,23
<b>SIECCAO</b>	<b>64</b>	<b>20,00</b>

Les 4 ouvrages de stockage	Communes	Capacité de 9 700 m <sup>3</sup>
Bâche de reprise après traitement	Asnières sur Oise	1 000 m <sup>3</sup>
Réservoir semi-enterré « Saint-Witz »	Montmélian	2 500 m <sup>3</sup>
2 bâches de Survilliers	Survilliers	2 x 3 000 m <sup>3</sup>

Les réservoirs de Luzarches, Orry-la-Ville, Survilliers (tour de 500 m<sup>3</sup>), Thiers-sur-Thève, Plailly et Viarmes sont communaux. Les réservoirs permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement tout en apportant une sécurité en cas d'incident sur les conduites ou les stations de refoulement. En 2011, **9 réservoirs** offrent une capacité de stockage totale de **11 300 m<sup>3</sup>**.

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable qu'elle exploite, la LYONNAISE DES EAUX CREIL a mis en application les mesures gouvernementales exigées par le plan Vigipirate. Parmi les plus significatives :

- le renforcement de la désinfection au refoulement des installations pour atteindre l'exigence de 0,15 mg/l de bioxyde au départ et le maintien d'un résiduel de 0,05mg/l en tout point du réseau de distribution ;
- l'étude du renforcement de la surveillance des ouvrages ;
- la sensibilisation de manière accrue de l'ensemble du personnel.

Les ouvrages de régulation	Caractéristique	communes
Station d'accélération	1x90m <sup>3</sup> /h et 2x30m <sup>3</sup> /h	Thiers-sur-Thève
Station de régulation	300m <sup>3</sup> /h	Plailly parc Astérix
Refoulement de l'unité de traitement	2x390m <sup>3</sup> /h et 1x575m <sup>3</sup> /h	Usine de refoulement d'Asnières
Relais	2x100m <sup>3</sup> /h à 50m	Survilliers

## Tarification de l'eau et recettes du service

### Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part indépendante de la consommation, dite part fixe : l'abonnement.

Le SIECCAO n'a que la part proportionnelle. L'abonnement est fixé dans le contrat signé par la commune.

Les tarifs applicables aux 01/01/2013 et 01/01/2014 sont les suivants :

Part pour l'exploitation des champs captants (Lyonnaise + SIECCAO) :

0.6003 €/m<sup>3</sup> au 01/01/2012 - 0.6186 €/m<sup>3</sup> au 01/01/2013 - 0.6296 €/m<sup>3</sup> au 01/01/2014

Tarifs		Au 31/12/2011	Au 31/12/2012	Au 31/12/2013
<b>Part de la collectivité Viarmes (commune ayant le plus d'habitants)</b>				
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> ) de 0 à 120 m <sup>3</sup>				
Eau potable	SIECCAO	0.20 €/m <sup>3</sup>	0.20 €/m <sup>3</sup>	0.20 €/m <sup>3</sup>
Eaux usées	SIVOM	0.3760 €/m <sup>3</sup>	0.3760 €/m <sup>3</sup>	0.3760 €/m <sup>3</sup>
Eaux usées	SICTEUB	1.60 €/m <sup>3</sup>	1.60 €/m <sup>3</sup>	1.60 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire Lyonnaise des Eaux Viarmes (commune ayant le plus d'habitants)</b>				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement (ville de Viarmes)	37.34	38.46	38.96
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )				
Eau potable	Lyonnaise pour Champs Captants	0.4003 €/m <sup>3</sup>	0.4186 €/m <sup>3</sup>	0.4296 €/m <sup>3</sup>
Eau potable	Lyonnaise pour ville	0.7467 €/m <sup>3</sup>	0.7691 €/m <sup>3</sup>	0.7791 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>				
Taxes				
	Taux de TVA (7% en 2013 pour eaux usées)	5.5 %	5.5 %	5.5 %
Redevances				
Eau potable	Prélèvement sur la ressource en eau (AESN)	0.10 €/m <sup>3</sup>	0.10 €/m <sup>3</sup>	0.118 €/m <sup>3</sup>
Eaux usées	Pollution domestique (AESN)	0.3990 €/m <sup>3</sup>	0.3990 €/m <sup>3</sup>	0.24 €/m <sup>3</sup>
Eaux usées	Modernisation du réseau (AESN)	0.30 €/m <sup>3</sup>	0.30 €/m <sup>3</sup>	0.30 €/m <sup>3</sup>

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- délibération du 30 mars 2010 effective à compter du 01/01/2011 fixant les tarifs du service d'eau potable afin de financer le coût de la construction des 3 nouveaux forages ;
- La part du délégataire du SIECCAO a augmenté en 2011 afin de financer la sectorisation des communes (avenant numéro 1), mais également suite au changement d'indice.

## Facture d'eau type (D102.0)

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune en €/m<sup>3</sup> pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) est de :

Commune	Prix au 01/01/2012	Prix au 01/01/2013	Prix au 01/01/2014
ASNIERES-SUR-OISE	2.31	2.37	2,25
CHAUMONTEL	2.08	1.92	1,31
COYE-LA-FORET	2.80	2.86	2.76
LA CHAPELLE-EN-SERVAL	2.73	2.86	2.69
LUZARCHES	2.82	2.54	2.35
MORTEFONTAINE	2.28	2.34	2.22
NOISY-SUR-OISE	2.84	3.06	3.06
ORRY-LA-VILLE	2.65	2.71	2.59
PLAILLY	1.96	2.00	1.89
PONTARME	2.40	2.47	2.36
SAINT-WITZ	1.70	1.90	1.78
SEUGY	2.42	2.48	2.36
SURVILLIERS	1.59	1.62	1.49
THIERS-SUR-THEVE	2.32	2.38	2.30
<b>VIARMES</b>	<b>2.27</b>	<b>2.40</b>	<b>2.28</b>
VILLERON	2.25	2.36	2.27

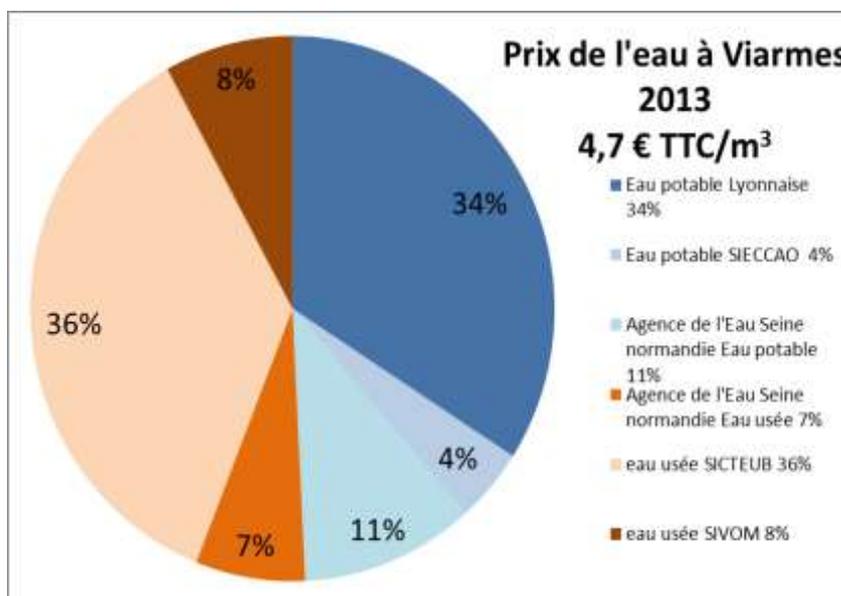
### Ci-dessus le prix de l'eau potable par commune.

On note une baisse du prix de l'eau sur toutes les communes grâce à la baisse des redevances AESN qui sont passées de 0.599 €/m<sup>3</sup> (soit 25% de la part eau potable) à 0.358 €/m<sup>3</sup> (soit 15% de la part eau potable).

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle ou annuelle selon les contrats.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

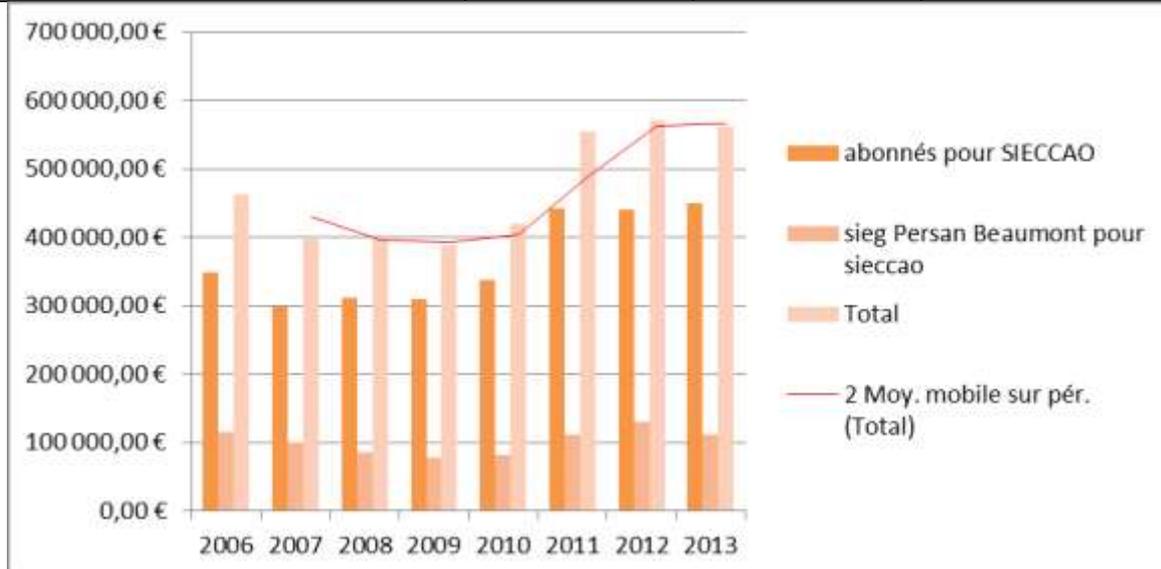
Ci-dessous le % du prix de l'eau « usée et potable » par entité pour la commune de Viarmes.



## Recettes

### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2011 en €	Exercice 2012 en €	Exercice 2013 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	405 505	406 035	410 353	+ 1.06 %
Recette de vente d'eau en gros SIEG	115 076	130 721	139 536	+ 6.74 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>520 581</b>	<b>536 756</b>	<b>549 889</b>	<b>+ 2.45 %</b>
Subventions	12 969	73 892	68 328	- 7.53 %
Intérêts des TCN	13 251	1 992	335	- 83.18 %
Pénalités au service d'exploitation	0	5 000	0	- 100 %
FCTVA	14 204	26 787	6 595	- 75.38 %
Total autres recettes	<b>40 424</b>	<b>107 671</b>	<b>75 258</b>	<b>- 30.10 %</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>561 005</b>	<b>644 427</b>	<b>625 147</b>	<b>- 2.99 %</b>



### Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2012 en €	Exercice 2012 en €	Exercice 2013 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers (dont cession Véolia-SAUR)	811 657	855 940 (92 146)	<b>879 099</b> <b>(105 369)</b>	+ 2.71 % +14.35 %
Recette de vente d'eau en gros SIEG	64 946	65 400	<b>69 700</b>	+ 6.57 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>876 603</b>	<b>921 340</b>	<b>948 799</b>	<b>+ 2.98 %</b>
Recettes liées aux travaux				
Autres recettes (réseaux et canalisations)	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>465</b>	+ 100 %
Total autres recettes	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>465</b>	+ 100 %
<b>Total des recettes</b>	<b>876 603</b>	<b>921 340</b>	<b>949 264</b>	<b>+ 3.03 %</b>

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2013 : 1 498 688 € (1 458 096 € au 31/12/2012)

Indicateurs de performance

## Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

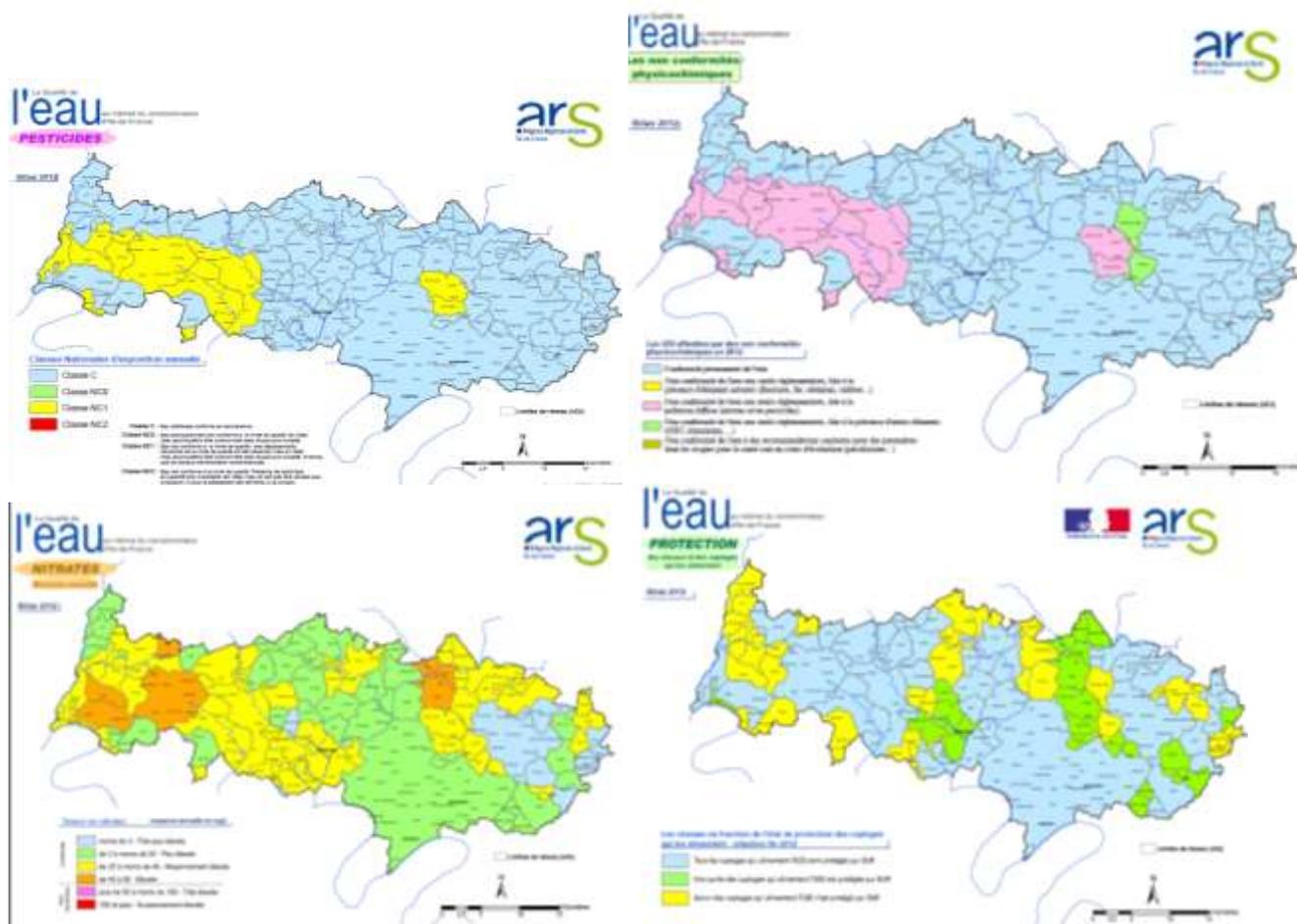
Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2012	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2012	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2013	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2013
Microbiologie	12	0	12	0
Paramètres physico-chimiques	12	0	14	1

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Analyses	Taux de conformité exercice 2012	Taux de conformité exercice 2013
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	92,9%



## Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

### Définition jusqu'en 2012 (P103.2A)

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

		Exercice 2012	Exercice 2013
10	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	Oui	Oui
+ 10	mise à jour du plan au moins annuelle	Oui	Oui
Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :			
+ 10	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	Non	Non
+ 10	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	Non	Non
+ 10	localisation et description des ouvrages annexes (vannes, ventouses, compteurs...) et des servitudes	Oui	Oui
+ 10	localisation des branchements sur la base du plan cadastral	Non	Non
+ 10	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	Non	Non
+ 10	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements	Non	Non
+ 10	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	Oui	Oui
+ 10	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	Non	Non

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour 2012 est de 40.

### Définition à partir de 2013 (P103.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs de mesures	10
Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux	5
<b>PARTIE A : PLAN DES RÉSEAUX</b>	
<b>Total des points obtenus pour l'existence et la mise à jour du plan du réseau : 15 points sur 15</b>	
Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques : oui	10
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres : <b>94%</b>	4
Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique : oui	14
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose : <b>93%</b>	
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)</b>	
Localisation des ouvrages annexes et <b>des servitudes</b> de réseaux sur le plan des réseaux	10
inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10
<b>Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées</b>	0
<b>Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)</b>	0
<b>Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)</b>	0
<b>Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux</b>	0
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (20 /55 points)</b>	
<b>TOTAL sur 100</b>	
	<b>63</b>

### Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2012	Exercice 2013
Rendement du réseau	79,2 %	72,6 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m <sup>3</sup> / jour / km]	28,91	24,2
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	0,7 %	0,7 %

### Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

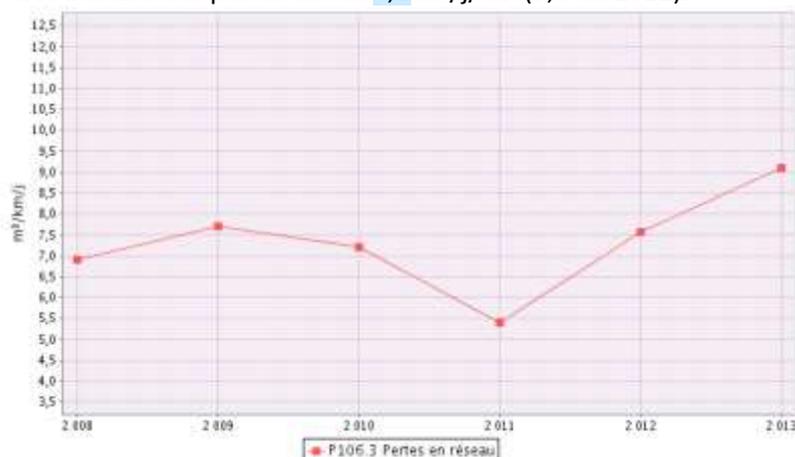
Pour l'année 2013, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 9,3 m<sup>3</sup>/j/km (7,8 en 2012).

### Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2013, l'indice linéaire des pertes est de 9,1 m<sup>3</sup>/j/km (7,6 en 2012).



## Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Linéaire renouvelé en km	0	1	0	0.1 à Survilliers	0.3 à Asnières	0	0	0

Au cours des 5 dernières années, 0,4 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2013, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,12% (0.125 en 2012).

## Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant:

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral **DUP du 29/06/1978 pour 11 forages**
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)**
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Pour l'année 2013, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 80% (75% en 2012).



**Photo de la parcelle du forage 4**

## Financement des investissements

### Montants financiers

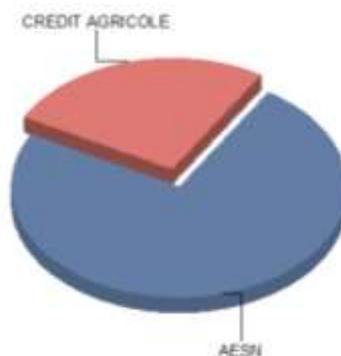
	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire <b>Lyonnaise des Eaux</b>	10 533	142 355	74 358
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire <b>SIECCAO</b>	40 960	1 109	369 881
Montants des subventions en €		68 178	68 328
Montants des contributions du budget général en €	0	0	0

### État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2013 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		544 592,35	475 281,59	453 905,25
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	84 664,71	69 310,76	61 376,34
	en intérêts	7 098,89	5 267,74	4 319,90
		11 ans	10 ans	15 ans

### Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2014



### Amortissements

Pour l'année 2013, la dotation aux amortissements a été de 235 628 € (218 469 € en 2012).

## Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels de l'année 2014 en €	Montants de l'année 2013 en €
Etude BAC (Second volet en cours)	(SIECCAO) 7 000 + (SIEG/Bruyères) 38 000	4 000 + 13 126.72
Etude étanchéité Montméliant-St witz	10 000	0
Etude rénovation ITV 4 forages	20 000	0
Etude anti fuite « décret fuite »	20 000 +	0
Campagne d'analyses d'eau	80 000	0
Travaux réservoir de Survilliers (anti-bélier)	100 000	0
	30 000	0



Carte des zones fortement vulnérables dans le bassin d'alimentation de captage

## Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Changement du filtre charbon à l'unité de traitement	2014	50 000
Achat des compteurs de Chaumontel	2014	15 000
Amélioration du traitement OHV	2014	100 000
Travaux réservoir de Survilliers (anti-bélier)	2018	30 000
Raccordement des 3 forages	2015	3 000 000
Suppresseurs du réservoir Survilliers	2015	500 000
Travaux clôtures des parcelles PPI forages 6, 7,8, 10	2015	100 000



Changement du charbon 2013



Compteur de Chaumontel

Extrait de l'étude du CAUE pour délimitation des parcelles



### 1.5 - UN USAGE DISPARU : LA CHASSE ET LES REMISES A GIBIER

- Les anciennes remises à gibier : un relais fonctionnel «écologique» entre plaine et forêts



Plan d'intendance. 1784



Carte de l'état major 1818-1824

Sur les cartes d'intendance et d'état major figurent des petits bosquets boisés dont la forme géométrique aux limites nettes est caractéristique des remises de chasse.

Ces remises étaient plantées sur les plaines cultivées pour servir de refuge aux animaux.

Cette «figure» végétale historique pourrait être redéclinée dans la plaine tant en termes de relais de biodiversité que de motif paysager.



L'une de ces anciennes remises subsiste encore aujourd'hui au lieu-dit «La Barrière».



Ancienne remise de chasse au lieu-dit «La Barrière»

## Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2012	Exercice 2013
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	38555	38555
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m <sup>3</sup> ]	<b>2.40</b>	<b>2.28</b>
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	92,9%
P103.2A	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	40	63 nouvelle notation
P104.3	Rendement du réseau de distribution	79,2%	72,6%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/jour]	7,8	9,3
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/jour]	7,6	9,1
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0%	0,02%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	75%	80%

## Communication

### Site internet du SIECCAO

Le SIECCAO met à jour régulièrement son site internet.

Ont été publiés et mis à jour :

- les comptes rendus des Comités syndicaux
- les animations effectuées par le SIECCAO
- le calendrier SIECCAO 2014 (fin 2013)
- les relevés des compteurs
- les fuites
- les forages
- la liste des marchés publics

### Sensibilisation des enfants

événements	public	informations
<b>16 novembre 2013 : matinée "un enfant, un arbre"</b>	Enfants Asnières-sur-Oise	 Plantation de la haie <b>du forage 1</b>
<b>Juin 2013 : animation scolaire</b>	Ecole de Noisy sur Oise	Zéro phyto et présentation de la couche géologique
<b>26 novembre matinée "un enfant, un arbre"</b>	Enfants de l'école de Noisy-sur-Oise	Plantation de la haie <b>du forage 11</b>
<b>l'Eau-Dyssée 2013</b>	CM1 –CM2 des communes du SICTEUB	-Cocotte -Présentation d'un m <sup>3</sup> -Filtration de la grenadine -Découverte des couches géologiques
<b>Journées de l'eau SIAH 2014</b>	CM1 –CM2 des communes du SIAH	-Présentation et dégustation de diverses eaux. -Réflexion sur le parallèle entre le goût, la composition de l'eau et la localisation de la source correspondante. -Placer différentes eaux sur une carte vierge. -Présentation d'un m <sup>3</sup> -Découverte des couches géologiques

**La présentation visuelle d'un m<sup>3</sup>** (actualité 2012) satisfait amplement les enseignants :

- il permet de se représenter les chiffres donnés (prix de l'eau, consommation annuelle) ;
- et les enfants se réfèrent à un élément du programme de mathématiques étudié dans l'année.

Ludique et accessible, ce m<sup>3</sup> donne la possibilité aux enfants de passer à l'intérieur, de rentrer à plusieurs, de le toucher et par conséquent de s'approprier la notion de m<sup>3</sup>. Seul le stand du SIECCAO présente cette animation.

### La cocotte

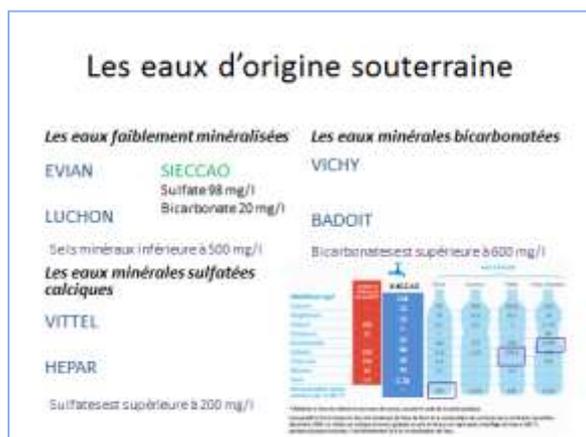
Le SIECCAO a réalisé la maquette d'une cocotte en papier afin de sensibiliser les enfants à l'eau potable. C'est un outil de communication ludique, instructif et qui incite au partage. Les enfants se questionnent et découvrent l'importance de l'eau potable.

### Présentation et dégustation de diverses eaux : une eau riche en minéraux, une eau pauvre en minéraux, une eau gazeuse et l'eau « du robinet » :

Les enfants font fonctionner leurs papilles et expriment facilement leurs ressentis lors de la dégustation de chaque eau : en fonction de leur localisation, les eaux ont des saveurs bien différentes. Cela dépend des minéraux présents dans les eaux dégustées et pour bon nombre d'enfants, cela est une vraie découverte. Associer informations sensorielles et apprentissages permet aux enfants d'acquérir durablement de nouvelles notions.

### Carte de France magnétique vierge accompagnée de noms de sources connues et le SIECCAO à replacer au bon endroit :

Elle permet de faire le lien entre le nom de l'eau et la localisation de celle-ci.



## Communication adultes

événements	public	informations
<b>Journée des associations à Asnières sur Oise</b>	Tout public	septembre 2013 : tenue d'un stand permettant de répondre aux questions des usagers, de les sensibiliser au zéro phyto et de leur attribuer des documents.
<b>Randonnée « Eau, source de vie » avec l'association Coderando 95</b>	Tout public	Septembre 2014 : participation de l'ingénieure du SIECCAO : présentation des forages, sensibilisation au zéro phyto, etc.
<b>Visite de l'Unité de traitement et présentation des forages (septembre 2013)</b>	Les élus de Coye la Forêt	
<b>Exposition « Le jardin écologique »</b>	Tout public	Janvier (bibliothèque de Seugy) et mars 2013
<b>Exposition « Protection des captages d'eau potable »</b>	Réunion avec les agriculteurs	13 novembre 2013
<b>Sensibilisation zéro phyto</b>	Elus, agents des espaces verts des communes membres	Matinée à Bernes sur Oise Matinée avec le SIECCAO, GC 95, Studéis
<b>Articles diffusés dans le Trait d'Union (Magazine d'Asnières sur Oise)</b>	Tout public	-Sécurisation / réhabilitation du chemin -Rénovation du chemin qui mène aux forages
<b>Calendrier SIECCAO 2014</b>	Tout public	Diffusé sur le site du syndicat et dans « la Gazette Wésienne »
<b>Présentation : la protection des captages du SIECCAO</b>	Conseil Général Val d'Oise	05 novembre 2013

## Quand les communes parlent du SIECCAO...

- **Sur leur site internet :**
  - Plantations avec les enfants
  - Présentation du SIECCAO
  
- **Dans leurs bulletins communaux:**
  - Trait d'Union (Asnières sur Oise)
  - La Gazette Wésienne (Saint Witz)
  - La Gazette de Thiers (Thiers sur Thève)
  - Le petit courrier (Noisy sur Oise)

## **Annexes :**

- 1. Note de l'Agence de l'Eau 2013**
- 2. carte du bassin d'alimentation des captages**
- 3. Schéma du réseau (Lyonnaise des Eaux)**
- 4. Calendrier SIECCAO 2014**